

FICHE RÉCAPITULATIVE DE PROJET



ÉNERGIES
RENOUVELABLES

ALPGRIDS

Boucles énergétiques locales dans
les Alpes

LE PROJET EN BREF

BUDGET TOTAL

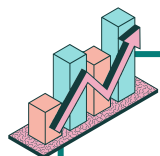


1 881 778 € (dont 1 599 511€ FEDER), répartis entre 12 partenaires européens issus de 5 pays (France, Autriche, Allemagne, Italie et Slovénie)

DURÉE

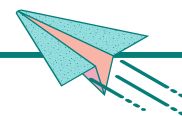


Octobre 2019
Août 2022



OBJECTIFS EN RÉGION

- Développer les modèles technico-contractuels et économiques de l'autoconsommation collective impliquant des collectivités
- Faciliter la massification de ces modèles en région Auvergne-Rhône-Alpes



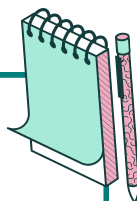
CIBLES

Collectivités territoriales et organismes régionaux, communautés énergétiques citoyennes, agences de l'énergie, gestionnaires de réseaux, sociétés de services de l'énergie



ACTIVITÉS

- Étude de six sites pilotes dans la Drôme
- Construction de solutions contractuelles et juridiques, techniques, et des modèles économiques
- Proposition de mesures de soutien pour les politiques publiques
- Essaimage dans d'autres territoires : rédaction d'un guide et organisation d'une conférence finale en région



ACTEURS IMPLIQUÉS

- Territoire d'énergie Drôme – SDED, co-financier du projet
- CNR, partenaire du projet
- Six territoires pilotes (communes de Die, La Chapelle-en-Vercors, La Roche-de-Glun, Montéliet, Saint-Marcel-les-Valence et Communauté de communes du Val de Drôme) et partenaires locaux associés : DWATTS, Centrales Villageoises VercorSoleil
- Panel d'acteurs impliqués dans le comité régional : Région Auvergne-Rhône-Alpes, SYDER, ENEDIS, AURA-DS, ACOPREV, SDE 07, Urban Solar Energy, Régie d'électricité de Thônes

ACTIVITÉS RÉALISÉES



ÉTUDE DE SIX SITES PILOTES DANS LA DRÔME



- **Recueil de données** de consommations des bâtiments publics ;
- **Dimensionnement** des projets d'autoconsommation collective avec le bureau d'étude TECSOL ;
- Réalisation des **bilans économiques**.

Sites pilotes en Drôme



Saint-Julien-en-Quint :
optimisation des modèles d'une
communauté énergétique déjà
en place (CNR)



6 sites pilotes où des projets
d'autoconsommation
collective sont mis en place
(AURA-EE)



Collectivités associées qui
ont bénéficié des résultats du
projet



CONSTRUCTION DE SOLUTIONS CONTRACTUELLES ET JURIDIQUES ET D'UN MODÈLE ÉCONOMIQUE POUR L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE



- Commande d'une **étude juridique** auprès du cabinet De Gaulle Florence et associés : Contractualisation juridique des projets photovoltaïques en autoconsommation collective.
- Identification des **critères favorables à la mise en place et à la réplication de projets d'autoconsommation collective avec des collectivités** : typologie des bâtiments consommateurs, niveau de valorisation de l'électricité produite, taille des installations de production, etc.



ESSAIMAGE DU MODÈLE D'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE DÉVELOPPÉ ET RETOURS D'EXPÉRIENCE



AU NIVEAU EUROPÉEN

Publication d'un guide à destination des **autorités publiques de l'espace alpin**, contenant des propositions de mesures pour faciliter la mise en place de boucles énergétiques locales dans les territoires. Les principales recommandations sont :

- ◆ Cartographier les acteurs concernés par l'énergie et mettre en place un comité de concertation, réunissant les différentes parties prenantes.
- ◆ Réviser les plans énergétiques locaux (PCAET...), afin d'y inclure des mesures en faveur des communautés locales énergétiques.
- ◆ Identifier les obstacles et les opportunités politiques, au niveau régional, national et européen. Formuler des recommandations pour faire évoluer le contexte législatif. Puis contribuer à un cadre politique favorable à l'autoconsommation collective.

Afin de contribuer à un cadre politique favorable aux communautés énergétiques locales au niveau européen, une **table ronde autour d'ALPGRIDS intitulée "Une victoire pour tous dans la transition énergétique"** s'est tenue le 17 novembre 2021 dans le cadre de la 5e conférence sur l'énergie de la SUERA. Cet évènement a attiré une large participation de différents acteurs qui ont alimenté le débat sur les obstacles et les recommandations identifiés.

EN RÉGION

Publication d'un **guide à destination des collectivités et communautés énergétiques françaises** présentant les points clés pour réussir un projet d'autoconsommation collective photovoltaïque :

- ◆ Définitions (périmètre géographique, relations contractuelles entre producteurs et consommateurs, clé de répartition de la production...).
- ◆ Typologie de bâtiments adaptés à une opération.
- ◆ Modèles économiques (impact sur les factures pour les consommateurs et viabilité économique pour les producteurs) pour une collectivité.
- ◆ Modèles juridiques avec et sans tiers-investissement.

Une conférence finale s'est tenue le 23 juin 2022 à Valence (Drôme) pour **présenter le modèle développé et partager les principaux résultats des sites pilotes** avec une centaine d'acteurs présents :

- ◆ Les 6 pilotes sont des villages qui concentrent souvent beaucoup de bâtiments dans un rayon de moins de 1 km autour de leur centre.
- ◆ Un taux d'autoconsommation moyen de 81% sur les 6 sites.
> Le reste est injecté sur le réseau et peut bénéficier d'un tarif d'achat (risque modéré de perdre des acheteurs).
- ◆ La part de la fourniture représente en moyenne 39% des factures HTVA (Hors taxe sur la valeur ajoutée) de 2021, une proportion qui a presque doublé en 2022.
- ◆ Certains usages sont particulièrement adaptés à l'autoconsommation photovoltaïque
 - STEP, EHPAD, mairies, piscines, campings, etc.
 - Activation des courbes de charge nécessaire
- ◆ Un taux d'autoproduction (part des consommations substituée par le solaire) de 27% en moyenne sur les 6 sites.
- ◆ En cas d'autoconsommation individuelle, le solaire se substitue à l'intégralité des composantes de la facture du bâtiment concerné.



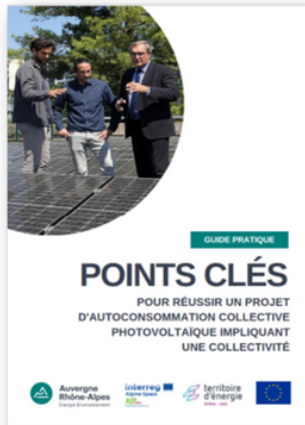
Conférence « Autoconsommation collective et boucles énergétiques locales en Drôme » exposant les résultats du projet ALPGRIDS en région – copyright AURA-EE

RESSOURCES PRODUITES



Vidéo : L'autoconsommation collective d'énergie

Présentation en image des activités réalisées sur les sites pilotes d'ALPGRIDS en région.



Points clés pour réussir un projet d'autoconsommation collective photovoltaïque impliquant une collectivité

Guide pratique



Compte-rendu et supports de la conférence « Autoconsommation collective et boucles locales de l'énergie » du 23 juin 2022

Retours d'expérience et témoignages des sites pilotes du projet.

RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS

Grâce au projet, les **consommations des bâtiments publics des six collectivités pilotes ont été collectées et analysées**, et les **projets de production photovoltaïque** pour alimenter des boucles locales d'autoconsommation collective **dimensionnés en conséquence**.

Les **conditions de mise en œuvre**, tant techniques que contractuelles, des projets d'autoconsommation collective ont été identifiées et le travail effectué avec les collectivités a **facilité leur compréhension des modèles économiques**.

Le projet a donc permis de défricher le cadre contractuel et juridique de l'autoconsommation collective pour la mise en place de projets impliquant des bâtiments publics. Des modèles de contrats ont été établis par le cabinet d'avocats De Gaulle Fleurance et Associés.

Plus globalement, plusieurs centaines d'acteurs régionaux ont eu accès, via les nombreux ateliers et interventions réalisés dans le cadre du projet, à la connaissance aujourd'hui disponible sur l'autoconsommation collective.

Enfin, des propositions de mesures de soutien à l'autoconsommation collective ont été communiquées aux instances régionales et nationales.

PERSPECTIVES

Dans le prolongement d'ALPGRIDS, les sites pilotes ont continué à avancer sur la réalisation opérationnelle des projets étudiés.

Les contrats types élaborés dans le cadre du projet servent régulièrement aux collectivités qui sollicitent AURA-EE sur les projets d'autoconsommation collective.

Les mesures de soutien proposées dans le cadre d'ALPGRIDS sont actuellement **reprises dans le projet de loi sur l'accélération des énergies renouvelables**.

EN SAVOIR +

- Le site web du projet ALPGRIDS (en anglais) : www.alpine-space.eu/project/alpgrids/
- La page du projet ALPGRIDS (en français) : www.auvergnerhonealpes-ee.fr/projets/projet/alpgrids

CONTACTS

Noémie Poize – Responsable Energies renouvelables
noemie.poize@auvergnerhonealpes-ee.fr

Patrick Biard – Directeur Europe et International
patrick.biard@auvergnerhonealpes-ee.fr

Noémie Bichon – Chargée de projets européens
noemie.bichon@auvergnerhonealpes-ee.fr

Noémie Zambeaux - Chargée de mission animation réseaux
noemie.zambeaux@auvergnerhonealpes-ee.fr



**Auvergne
Rhône-Alpes**
Énergie Environnement